

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 8 MARS 2021 à 18 heures

Compte tenu des instructions sanitaires ministérielles en vigueur la séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives

Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2020

Adoption des décisions municipales

Débat d'orientation budgétaire 2021

Convention SMEP – Avenant portant transfert

Vidéoprotection – Demande de subventions

Socle numérique dans les écoles élémentaires – demande de subventions

Adoption de la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit

Cession d'une balayeuse de voirie et d'un chariot élévateur appartenant à la commune

Cession des parcelles cadastrées AK 529 et 530 appartenant à la commune

Création d'un poste de DGS des communes de 2 000 à 10 000 habitants

Création d'un emploi permanent de gardien brigadier de police municipale

Convention de mise à disposition d'un espace à l'association S-TEAM pour Tous
